

PROGRAMME DE FORMATION

Sauveteurs Secouristes du Travail

S.S.T.

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord
Autorisation d'exercice du CNAPS : FOP-059-2021-04-09-
20200585031

TVA-FR-11 503 934 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28

Fax : +33 (0)3 28 26 59 89

Email : cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

OBJECTIFS

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Prioritairement les salariés des entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale. Elle concerne aussi les salariés des entreprises, organismes ou de tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité Sociale souhaitant adopter cette formation.

Aucun pré-requis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposés interactifs.
- Démonstrations.
- Etudes de cas.
- Mise en situations.
- Mannequins RCP.
- Défibrillateur de formation.
- Matériels pour la réalisation de simulations.
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

À l'issue de la formation, si le participant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, un certificat de « sauveteur secouriste du travail », valable 24 mois, lui sera délivré.

Ce certificat pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de SST » (MAC) d'une durée de 7 heures

La formation est assurée par un formateur certifié.

DUREE – 14 heures pour un groupe de 10 personnes

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 4 à 10 personnes

TARIF : Nous contacter

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier

sur le site www.coganconsulting.com

PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ouverture de la session

1. Protéger :

- 1.1. Alerter et protéger la population.
- 1.2. Phase d'analyse
- 1.3. Phase d'action
- 1.4. Dégagement d'urgence

2. Examiner :

- 2.1. Déceler une urgence vitale.

3. Faire alerter ou alerter :

- 3.1. Qui alerte
- 3.2. Comment alerter ?
- 3.3. Quel message transmettre ?

4. Secourir

- 4.1. Arrêter le saignement
- 4.2. La victime s'étouffe
- 4.3. La victime se plaint d'un malaise
- 4.4. La victime se plaint de brûlures
- 4.5. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- 4.6. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- 4.7. La victime ne répond pas mais elle respire
- 4.8. La victime ne répond pas et ne respire pas

L'évaluation finale des SST.

Clôture de la session